

Réunion de restitution de la Programmation pluriannuelle de l'énergie aux porteurs de débats locaux

Le vendredi 14 juin 2019, le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) a convié les porteurs des 86 débats locaux sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) à participer à une réunion dans le cadre de la concertation post-débat public, en présence des deux garants de la Commission nationale du débat public. Le MTES a notamment présenté les points-clés du projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie et la façon dont les recommandations de la Commission nationale du débat public ont été prises en compte dans l'élaboration de ce projet.

Cet événement a été l'occasion d'échanges sur les éléments que les porteurs de débats locaux souhaiteraient voir plus développés et mis en avant dans la PPE.



Parmi les principaux retours, les participants ont salué les modalités de concertation du débat public et le travail de la CNDP qui a permis à chacun de s'exprimer et de faire remonter ses attentes au ministère.

Sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, un participant estimait que la PPE n'était pas sincère au niveau de ses impacts, notamment sur les paysages et la biodiversité, en sous-estimant les impacts des énergies renouvelables. Sur cet aspect, le ministère a rappelé que le projet avait fait l'objet d'un avis public de l'Autorité environnementale

qui ne partageait pas cette analyse.

Un participant exprimait aussi le besoin de disposer d'un bilan énergétique complet et que les coûts de la transition énergétique soient plus détaillés au-delà des coûts de soutien public. Sur les coûts, un autre participant estimait que les objectifs de développement des différentes énergies devraient s'appuyer principalement sur les coûts de la tonne de CO₂ évitée, en incluant dans le coût des énergies renouvelables les coûts de développement du réseau et les éventuels surcoûts pour les autres énergies. Le coût du nucléaire et notamment le coût du Grand Carénage constituait également un sujet de préoccupation pour une partie des participants.

Certains porteurs de débats estimaient que l'actuel projet de Programmation pluriannuel de l'énergie devait renforcer ses ambitions et sa capacité à atteindre les objectifs, en particulier sur la rénovation énergétique des bâtiments et l'accompagnement de la société dans cette transition. Certains participants estimaient que la PPE devait exposer plus clairement comment le Gouvernement comptait mobiliser les citoyens et faire changer les comportements actuels de la société pour surmonter l'écart actuel entre les objectifs de baisse de consommation en énergie et la réalité des pratiques de mobilité et de consommation. En particulier la question de la cohérence entre les objectifs en termes de carburant et la hausse de la vente de SUV a été relevée par un participant. Un des porteur de débat regrettait



également que la programmation parle peu des débats actuels sur la fiscalité ou sur la vulnérabilité énergétique.

Sur la rénovation des bâtiments, un participant estimait que la Programmation pluriannuelle de l'énergie n'avait pas tiré le bilan des échecs passés à ce sujet et que certaines mesures comme le prêt à taux zéro pour la rénovation énergétique des bâtiments devraient être abandonnées au profit de mesures plus efficaces. Sur la consommation, un porteur de débat estimait que le développement du numérique n'avait pas été assez pris en compte par la PPE.

De manière plus générale, certains participants ont souhaité que l'articulation de la politique énergétique française avec celles des autres pays, en particulier celle de l'Allemagne, soit explicitée. La question de la cohérence entre les politiques énergétiques nationales et l'accompagnement des territoires a également été soulevée par plusieurs participants comme un enjeu de pilotage de la transition énergétique. Un participant s'inquiétait des éventuelles incohérences entre la PPE et les projets de SRADDET. Certains participants ont également souhaité savoir comment le Gouvernement prévoyait de mobiliser les collectivités, en particulier pour assurer la généralisation des PCAET. Des participants ont par ailleurs mis en avant les moyens limités dont disposent les collectivités territoriales, qui souhaiteraient une allocation supplémentaire de moyens par l'Etat pour faciliter la mise en œuvre de la transition énergétique au niveau local, par exemple via le transfert de la taxe carbone aux collectivités. Un participant a par ailleurs souhaité que la territorialisation de la politique énergétique s'appuie sur les solutions qui ont déjà fait leurs preuves et notamment sur les démarches s'appuyant sur l'association entre citoyens, entreprises et collectivités, sans être imposée par le niveau national.

Les participants ont globalement salué les objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables malgré une déception concernant la trajectoire de développement du biogaz. Certains participants ont toutefois alerté sur des blocages lors des procédures d'autorisation des projets, qui freinent le déploiement des projets, et demandé que soient augmentés le soutien et le développement des petits projets innovants. Des difficultés avec les restrictions géographiques imposées par le ministère des Armées ont été relevées sur l'éolien. A ce sujet, le ministère a rappelé les démarches de simplification qui ont été entreprises dans les différents groupes de travail sur l'éolien, le photovoltaïque, et la chaleur. Certains participants ont également rappelé que le réseau électrique devra s'adapter à la montée en puissance des énergies renouvelables et qu'un développement accru des flexibilités comme le stockage par rapport à aujourd'hui sera indispensable pour accompagner cette évolution.

Certains participants ont par ailleurs fait part de leurs inquiétudes concernant la fermeture des réacteurs nucléaires, en particulier sur les modalités de choix des réacteurs à fermer, l'impact en termes d'emplois et l'accompagnement des territoires concernés. Le ministère a rappelé les différentes mesures d'accompagnement mises en œuvre par le Gouvernement et partagé la nécessité que les décisions de fermeture soient anticipées.

Enfin, certains porteurs de débats locaux ont souhaité avoir plus d'informations sur les champs de travail encore en débat, la méthode et la chronologie de la concertation et de la prise de décisions sur ces sujets ainsi que sur l'articulation de la PPE avec la convention citoyenne.

Le ministère a indiqué que certains sujets seront tranchés dans la version définitive de la PPE, d'autres champs de travail seront ouverts pour la PPE suivante. Le ministère a également indiqué que le processus de concertation se poursuivrait avec une réunion post-débat public avec le G400 en septembre ainsi que la consultation sur internet à l'automne. L'ensemble des consultations sur le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie permettra ainsi d'améliorer le projet de PPE en trouvant un équilibre entre les différents enjeux et demandes de l'ensemble des parties prenantes.

Organismes présents
ADEME
ANCRE
ARCICEN
ASSOCIATION FRANÇAISE DU GAZ CENTRE-EST
ASSOCIATION LES SHIFTERS
CCI Paris Ile De France
CEA MASTERING
CEA SACLAY
COLLECTIF TOUTES NOS ENERGIES - OCCITANIE ENVIRONNEMENT
COURANT PORTEUR
ENERGIES ET AVENIR
EPT EST ENSEMBLE
MENE Mouvement des entrepreneurs de la nouvelle économie
MORBIHAN ENERGIES
PARLEMENTAIRE - DOUBS
PARLEMENTAIRE - DRÔME
PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DERBI
SENATEUR - LOIRE-ATLANTIQUE
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE SAÔNE & LOIRE
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE D'ILLE-ET-VILAINE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DE LA LOIRE (SIEL)
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ET D'ÉQUIPEMENT DE LA VENDÉE (SYDEV)